



DOSSIER || Bruay-La-Buissière reçoit le label national cité éducative



Directrice de publication
Lydie Surelle

Rédaction, conception graphique, photos Service Communication

Impression

Imprimerie Julien Jopub
communication Divion

Dépôt légal

Mars 2022

Vous ne recevez pas votre magazine municipal ?

Contactez nous sur l'adresse mail :

communication@bruaylabuissiere.fr

Des exemplaires sont à votre disposition dans les lieux publics ou en téléchargement sur notre site.

Ne pas jeter sur la voie publique

ÉDITO page 3

Édito de Ludovic Pajot

DOSSIER pages 4 à 7

Bruay-La-Buissière reçoit le label national "Cité éducative"

LABUISSIÈRE page 8

Quête des Charitables

PRATIQUE page 9

Élections : présidentielle et législatives

CADRE DE VIE page 10

Propreté urbaine

ZOOM page 11

Conseils citoyens

SPÉCIAL page 12

Action logement

ACTUS JEUNESSE page 13

Les jeunes Bruaysiens et Labuissériois découvrent les sports d'hiver

RETOUR EN IMAGES pages 14 & 15

Retour sur les manifestations du mois de février

ACTUALITÉS

ACTUS TRAVAUX pages 16 à 21

Avancée des différents travaux dans votre ville

ACTUS ÉCONOMIE pages 22 & 23

Dietplus & Clarélize

MISS BRUAYSIS page 24

Retour sur une soirée prestigieuse

ACTUS CULTURE page 25

Médiathèque Marcel Wacheux : le plein de nouveautés

ACTUS SPORT pages 26 & 27

Foulées du Bruaysis

ACTUS POLICE MUNICIPALE page 28

Les chiffres du mois de janvier

ÉTAT CIVIL pages 28 & 29

Retrouvez les cérémonies du mois de février

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES page 30

Tribunes du groupe majoritaire et de l'opposition

AGENDA page 31

Notez les différentes manifestations du mois de mars

Chères Bruaysiennes, chers Bruaysiens,
Chères Labuissières, chers Labuissierois,

Il y a des anniversaires que nous n'aurions jamais imaginés. Et pourtant, voilà deux ans que notre quotidien s'est vu profondément transformé, que certaines de nos perspectives s'écrivent encore en pointillés tandis que nos lendemains heureux tardent encore à se lever totalement.

Certes, le virus est toujours là mais quelque chose a changé. Nous avons retrouvé, petit à petit, un semblant de vie d'avant. Nous avons foisonné plus que jamais de projets et d'initiatives qui ne demandent qu'à éclore. Rien n'empêchera Bruay-La-Buissière d'accélérer sa transformation.



En février, notre région a été particulièrement touchée par les tempêtes Eunice et Franklin qui ont causé de nombreux dégâts. Les agents et les élus de la commune, tout comme nos sapeurs-pompiers et techniciens d'Enedis, ont été pleinement mobilisés afin d'être à vos côtés et réagir le plus rapidement possible. C'est dans ce contexte que nous avons été l'une des premières communes de la région à ouvrir une salle municipale pour permettre de se restaurer, de se réchauffer ou encore de recharger son téléphone sans oublier la mise à disposition de douches. Face à la multiplication de ces événements climatiques, j'ai demandé à nos services d'étudier un nouveau fonctionnement qui nous permettrait encore et toujours d'être plus réactifs.

Le mois de mars sera synonyme du vote du budget primitif 2022 de notre collectivité. Ce budget primitif 2022 ambitieux sera déterminant pour entrer véritablement dans la métamorphose de Bruay-La-Buissière. J'aurai plaisir à vous le présenter après le vote du conseil municipal. D'ores-et-déjà, fidèle à mes engagements, je peux vous l'annoncer : nous n'augmenterons pas en 2022 (comme en 2021 et 2020) les taux d'imposition communaux.

Je suis également très heureux de vous annoncer que Bruay-La-Buissière a reçu le label national "Cité Éducative", label d'excellence décerné par le Ministère de l'Éducation Nationale. Ce label vient reconnaître les efforts fournis par notre ville au service de l'éducation des enfants de la commune. Ce n'est pas moins d'un plan d'action et de financement annuel de 300 000€, subventionné à 80% (le maximum possible légalement), qui sera déployé sur 3 ans afin de proposer à nos jeunes toute une série d'actions allant dans le sens de cet engagement éducatif et d'insertion. En ayant à cœur de répondre aux défis qui se présentent à nos jeunes (accès à la culture, mobilité, insertion sociale et professionnelle...), nous sommes fiers d'œuvrer pour permettre à tous les jeunes Bruaysiens et Labuissierois de trouver leur voie et de s'épanouir.

En ce mois printanier, n'oublions pas que le 8 mars est la journée internationale des droits des femmes. En 2022, de nombreuses inégalités notamment salariales entre les hommes et les femmes perdurent.

Au plaisir de vous retrouver à Bruay-La-Buissière,
Bien fidèlement,

Ludovic Pajot
Votre maire



L'équipe municipale s'est mobilisée afin que Bruay-La-Buissière devienne "Cité éducative". Un label permettant aux acteurs locaux de l'éducation d'accompagner les enfants issus des quartiers prioritaires durant toutes leurs études, de développer des projets qui accompagnent chaque élève durant le temps scolaire et en dehors. Le dispositif permet par ailleurs d'obtenir des fonds pour peaufiner et développer les actions du PRE (Programme de Réussite Educative). Ainsi, fin janvier la liste des nouveaux lauréats est tombée. **Parmi les 74 villes nominées, Bruay-La-Buissière.**

Le dispositif "Cités éducatives" est né à partir d'initiatives menées sur le terrain par les élus locaux, les services de l'État et les associations. Il vise à intensifier les prises en charge éducatives des enfants à partir de 3 ans et des jeunes jusqu'à 25 ans, avant, pendant, autour et après le cadre scolaire.

Le label résulte de la co-construction de mesures en faveur des quartiers prioritaires menée par le Ministère de la Cohésion des Territoires. **Il vise à réduire les inégalités et donner une chance de réussite à tous !**

L'ambition est donc de coordonner et renforcer les mesures existantes, d'accompagner chaque parcours individuel, depuis la petite enfance jusqu'à l'insertion professionnelle.



DES OBJECTIFS CIBLÉS

Être reconnue "Cité éducative" nécessite un travail de fond avec une coordination de dispositifs autour du rôle de l'école, l'implication des parents, la prévention et les moyens de lutter contre le décrochage scolaire. "Elle a vocation à organiser l'alliance républicaine des adultes prêts à contribuer ensemble à l'éducation, l'insertion citoyenne, sociale, économique et professionnelle des enfants et des jeunes de 0 à 25 ans du quartier le centre".

Le projet municipal repose sur quatre piliers qui vont permettre aux jeunes des quartiers concernés de s'insérer grâce à une logique inclusive. Il s'agit de tisser des liens entre les différents partenaires afin de renforcer l'efficacité des actions menées, d'adapter les interventions en fonction des besoins et des envies de chaque enfant, de chaque jeune et de leurs familles.

Le public visé est celui des 0 à 25 ans, résidant ou scolarisés dans le quartier Le Centre. La stratégie de déploiement s'appuie sur l'existant. Elle vise l'impulsion de nouvelles pratiques dans le but d'apprendre.

Le projet de la "Cité éducative de la Ville de Bruay-La-Buissière" et son plan de déploiement triennal sont définis pour les trois années scolaires à venir. Ils font l'objet d'un processus de suivi continu et d'amélioration permanente qui intègre des indicateurs de moyens et de résultats. **L'État peut accompagner à hauteur de 80% annuel le programme des actions.** Chaque action fera l'objet d'un co-financement par différents partenaires. **Le projet proposé par Bruay-La-Buissière découle d'un programme d'actions ambitieux dont le coût s'élèvera à 300 000 €.**

UNIVERSITÉ

Étudiants
Chercheurs
Professeurs
Tuteurs

MAISON

Parents
Famille
Amis
Voisins
Parrains
Retraités

ESPACE SOCIAL

Conseillers de mission locale
Puéricultrices
Travailleurs sociaux
Référénts
Associatifs
Agents CCAS
Médiateurs

LIEUX CULTURELS

Artistes
Bibliothécaires
Médiateurs culturels et numériques

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

Entraîneurs
Bénévoles associatifs
Éducateurs
Animateurs

ENTREPRISE

Créateurs
Formateurs
Parrains
Mentors
Maîtres de stage

ÉCOLE

Directeurs
Principaux
CPE
Enseignants
Infirmiers
ATSEM
Parents d'élèves
Campus des métiers

SERVICE

Commerçants
Agents publics
Habitants
Médecins
Personnels de santé

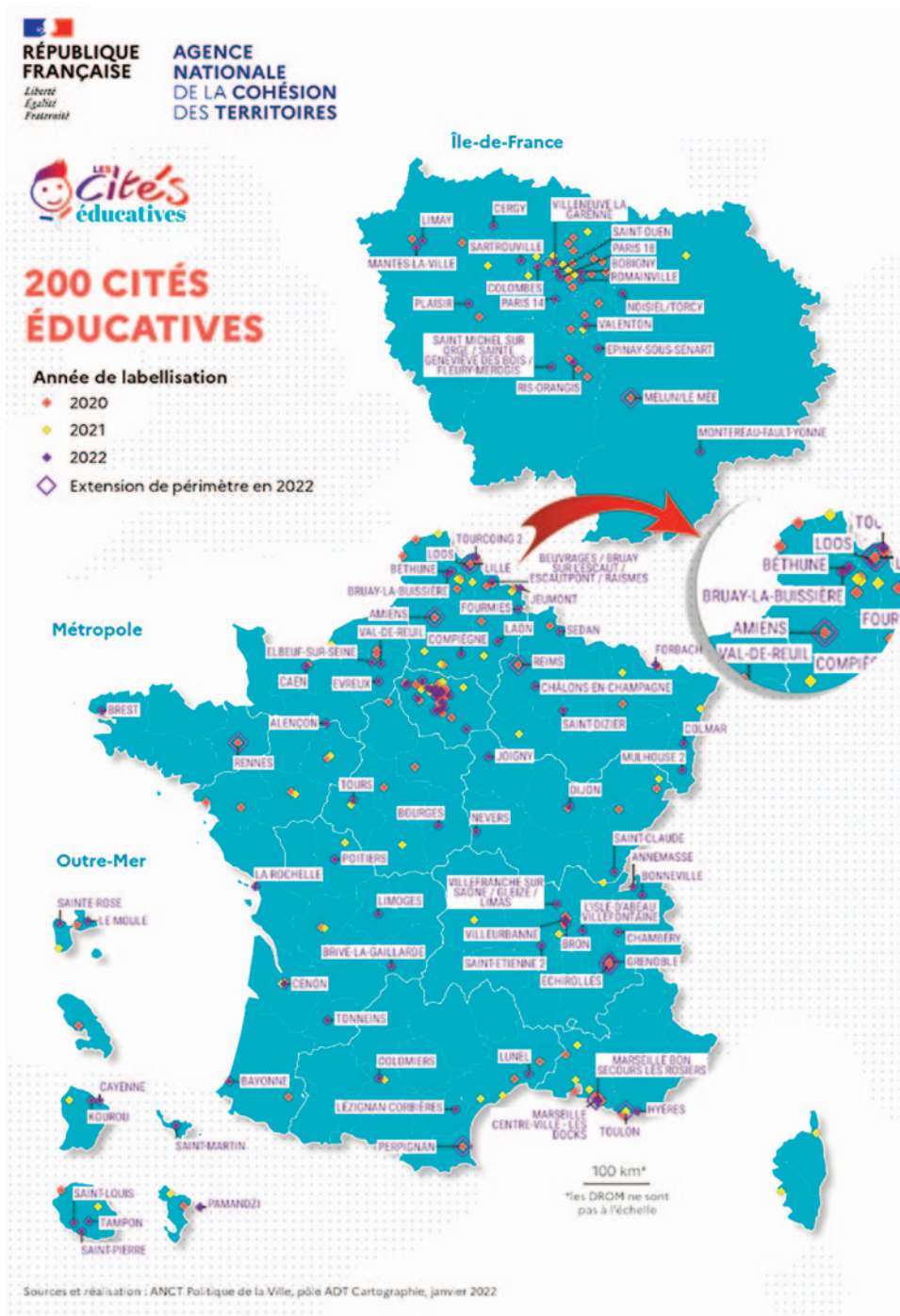


DES PARTENAIRES ENGAGÉS

De nombreux acteurs de terrain (associations, écoles, collèges, services municipaux) sont d'ores et déjà engagés sur les territoires du quartier concerné.

Les actions qui contribuent à la réalisation des objectifs de la Cité se verront attribuer le label : "Cité éducative de la Ville de Bruay-La-Buissière" et pourront alors utiliser ce label conformément à la charte de la cité en vigueur.

Des principes de travail collaboratif sont mis en œuvre pour favoriser l'intelligence collective. Cela nécessite une parole libre, un langage clair, une écoute bienveillante, une créativité et une imagination encouragées.



LES ACTIONS

Les actions inscrites à ce plan sont réparties selon les objectifs nationaux :

- **Conforter le rôle de l'école** : encourager la coopération avec les parents, accompagner les familles, rechercher une meilleure mixité sociale et scolaire, améliorer le bien-être de tous.
- **Promouvoir la continuité éducative** : développer la pratique sportive et les activités de bien-être ; promouvoir l'éducation artistique et culturelle, les valeurs collectives et prévenir les risques.
- **Ouvrir le champ des possibles** : se construire et découvrir en luttant contre l'illettrisme et l'illectronisme, s'épanouir et découvrir.



QUATRE PILIERS

Le projet repose sur :

- L'inclusion comme levier de changement
- Une nouvelle fondation de l'orientation
- Un apprentissage pour devenir citoyen
- Une dynamique sociale



LES CHARITABLES

Quête annuelle de la Confrérie

Laïque, la Confrérie des Charitables de Saint-Éloi se compose de personnes de toutes confessions. Ses missions ? Offrir ses services aux familles des défunts et procéder à des funérailles décentes, participer à des actions à vocation caritative et maintenir l'âme de la confrérie au fil des années. Bénévoles, les charitables ont pour but de servir. Leurs rites et leurs traditions séculaires sont préservés au fil du temps.

L'origine de la confrérie remonte aux épidémies de peste qui ont sévi sur notre territoire en 1832 et en 1854. Ses membres œuvraient à ensevelir les morts afin d'éviter une propagation encore plus rapide de la maladie.

Chaque année, la Confrérie des Charitables effectue une quête. Elle aura lieu le 19 mars à partir de 9h. Une aide précieuse pour faire perdurer cette noble tradition.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Les Jardins de l'Espoir

Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière et Thierry Frappé, maire délégué de Labuissière ont participé le 12 février à l'assemblée générale de l'association Les Jardins de l'Espoir. La mise à disposition de parcelles de terre permet aux adhérents d'y cultiver un jardin potager tout en favorisant l'entraide et la solidarité dans un climat de convivialité. La municipalité accompagne ces passionnés du jardin par une aide financière et logistique.



L'ARBORETUM

Un coin de verdure

L'arboretum de Labuissière est un véritable chemin vert situé au cœur de la commune. C'est un espace boisé riche d'essences diversifiées. Espace de jeux pour les enfants, lieu de promenade ou simple passage, l'arboretum est une spécificité riche à la commune déléguée.



VOTER = ACTION, CITOYENNETÉ, LIBERTÉ

ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

les 10 & 24 avril



ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

les 12 & 19 juin

Vous êtes appelés à voter les dimanches 10 et 24 avril pour élire le prochain Président de la V^e République et les 12 et 19 juin pour désigner la ou le Député(e) qui représentera notre circonscription à l'Assemblée Nationale. Petit tour sur les informations que vous devez connaître...

Vous aviez jusqu'au 4 mars pour vous inscrire sur les listes électorales. Néanmoins, vous avez jusqu'au 31 mars, si vous êtes dans une situation particulière : jeune majeur, déménagement... Et jusqu'au jour de l'élection s'il s'avère que l'administration a fait une erreur. À tout moment vous pouvez vérifier votre inscription sur www.service-public.fr

Voter par procuration

- Si vous ne pouvez vous rendre aux urnes le jour d'un prochain scrutin, vous pouvez donner procuration à une personne de confiance. Depuis le 1^{er} janvier 2022, un électeur inscrit sur les listes électorales d'une autre commune peut voter pour vous. Ce mandataire devra cependant se rendre dans votre bureau de vote pour glisser dans l'urne le bulletin du candidat de votre choix.
- Si vous déménagez et changez de commune d'inscription, votre procuration demeurera par ailleurs valable.
- La demande peut s'effectuer soit en faisant une demande en ligne sur www.maprocuracion.gouv.fr ou par le biais du formulaire CERFA officiel. La demande doit ensuite être validée dans un commissariat, une brigade de gendarmerie, un consulat ou au tribunal judiciaire. Sur place vous devez présenter votre référence d'enregistrement et un titre d'identité, renseigner le numéro d'électeur de votre mandataire et le vôtre. Un mandataire ne peut détenir qu'une procuration établie en France.

Où, quand, comment voter ?

- Les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 19h. Le bureau dans lequel vous devez vous rendre est inscrit sur votre carte électorale. **Une navette sera à la disposition de toutes les personnes à mobilité réduite et non véhiculées.** Pour ce faire, il conviendra de prendre contact auprès du service Élections du lundi 4 au vendredi 8 avril puis du mardi 19 au vendredi 22 avril.



Quand seront communiqués les résultats ?

Aucun résultat, hormis ceux concernant l'absentéisme, ne pourra être communiqué avant la fermeture du dernier bureau de vote soit 20h.

La nouvelle carte d'électeur

- La nouvelle carte électorale est dotée d'un QR code et met en exergue votre numéro national d'électeur. En scannant le QR code, vous accédez directement à l'ensemble des démarches utiles sur le site du Ministère de l'Intérieur (situation électorale, bureau de vote, procuration...). Vous pouvez également consulter des informations générales sur les élections : rôle, finalité du vote et modes de scrutin.



Service Élections : 03 21 64 56 06 - elections@bruaylabuissiere.fr



LES ENJEUX D'UNE VILLE PROPRE

L'équipe municipale relève le défi d'offrir à ses habitants et à toutes celles et ceux qui souhaitent s'installer à Bruay-La-Buissière une ville à dimension humaine en harmonie avec l'environnement et garante de la propreté urbaine. Chaque jour, les rues de Bruay-La-Buissière sont nettoyées par les services de la ville et de nombreuses corbeilles sont à la disposition des usagers dans chaque quartier. **Une ville propre reste cependant l'affaire de tous !** Chaque habitant doit adopter un comportement citoyen et responsable.

Des équipements nécessaires

La Ville vient de doter l'espace public de nouvelles poubelles. L'objectif est de voir les déchets sauvagement déposés sur les trottoirs, les chewing-gums, les déjections canines disparaître petit à petit de l'espace public.

L'infraction est passible d'une amende de 135 euros. La

Ville met en œuvre des moyens importants, humains et matériels, pour que cessent les manquements aux règles élémentaires de savoir-vivre et rappelle qu'il est important de ne pas stationner sur les trottoirs les jours de passage de la balayeuse.



Une campagne essentielle

Par ailleurs, la Ville poursuit ses actions contre la prolifération de nuisibles. Trois campagnes de dératisation sont programmées en 2022. Elles concernent l'ensemble des bâtiments municipaux, le réseau d'assainissement, les berges de la Lawe et l'espace public plus largement en fonction des besoins. Des sachets de raticide seront également mis à la disposition des riverains sur simple demande au service Achats, rue de Bellevue.

Le service Cadre de vie rappelle à ce propos que des gestes simples permettent d'éviter les infestations. Notons à titre d'exemples qu'il est important de bien fermer les sacs poubelles, de ne pas rendre accessible la nourriture des animaux de compagnie ou accumuler des détritres près des domiciles. La simple pose d'un grillage à la base des composteurs ou des gouttières peut également éviter la prolifération des rongeurs.

La première campagne se déroulera courant mars. Les autres auront lieu en juillet et en novembre.

Contacts utiles : service Achats 03 21 01 96 53 - Propreté urbaine : 07 62 33 01 62 / Planning de passage de la balayeuse sur www.bruaylabuissiere.fr

CONSEILS CITOYENS, QU'EST-CE QUE C'EST ?

Au cœur des quartiers prioritaires

Acteurs de la Politique de la Ville, les Conseils Citoyens ont été institués par la loi Lamy sur la programmation pour la ville et la cohésion urbaine le 21 février 2014. Ils ont la vocation de favoriser la participation des habitant(es) des quartiers prioritaires dans la construction, le suivi et l'évaluation des politiques publiques construites dans ces quartiers. À Bruay-La-Buissière, il existe 3 Conseils Citoyens. Ils se trouvent dans les quartiers du Stade-Parc/Cité 34, du Centre et des Terrasses/Basly. Ils ont été déclarés en association le 3 décembre 2015.



Qui sont-ils ?

Le Conseil Citoyen est un espace ouvert aux habitants des quartiers, à toutes les énergies et bonnes volontés, aux acteurs locaux des quartiers (professionnels, commerçants...) sans limite d'âge. La présence de deux collègues "habitants" et "représentants associatifs et acteurs locaux" permet d'assurer une certaine représentation des différents acteurs des quartiers prioritaires. Les territoires de la Politique de la Ville étant historiquement marqués par une présence du secteur associatif, leur prise en compte dans le fonctionnement des conseils citoyens permet de répondre aux enjeux de ces territoires. L'existence d'acteurs économiques locaux au sein

du conseil citoyen est également un atout pour apporter un éclairage sur l'usage des quartiers.

À quoi servent-ils ?

Le Conseil Citoyen vise à favoriser l'expression de la parole des habitants aux côtés des acteurs institutionnels, prendre en compte leur expertise dans le cadre de la Politique de la Ville, stimuler les initiatives participatives.



Le rôle des conseillers

- Débattre de l'avenir du quartier
- Faire entendre les propositions
- Être acteur de l'amélioration
- Recueillir les besoins des habitants
- Permettre aux habitants de retrouver de l'intérêt pour la vie de leur quartier
- Créer des espaces de rencontres et d'échanges

3 instances à Bruay-La-Buissière

La circulation des informations provenant et à destination des Conseils Citoyens est nécessaire à l'enrichissement du travail partenarial. Trois instances ont été mises en place :

Conseil Citoyen le Centre, présidé par Isabelle Robert. conseilcitoyenlecentrebruay@outlook.fr

Conseil Citoyen du Stade-Parc/Cité 34, présidé par Caroline Gaquère. ccsp.cite34@gmail.com

Conseil Citoyen des Terrasses-Basly, présidé par Sandrine Reymann. ccterrassesbasly@gmail.com

ACTION LOGEMENT

Un accompagnement dans vos projets immobiliers

Action Logement vous accompagne dans vos projets : location, achat immobilier, travaux... La vocation du groupe est de faciliter l'accès au logement pour favoriser l'emploi. Les salariés sont eux accompagnés dans leur mobilité résidentielle et professionnelle par des services et des aides financières. En facilitant l'accès au logement, le Groupe soutient l'emploi et la performance des entreprises. Il contribue ainsi au développement de l'attractivité économique et de l'équilibre social des territoires. Action Logement permet également de construire et de financer des logements sociaux et intermédiaires. **Infos 0970 800 800 - actionlogement.fr**



LOUER

- **Offre de logement social** accessible depuis la plateforme dédiée AL'in.
- **Autres solutions locatives** dans les parcs intermédiaire et privé pour répondre à tous les besoins.
- **Financement de votre dépôt de garantie** grâce à un prêt sans intérêt, ni frais : AVANCE LOCA-PASS®.
- **Garant 100 % gratuit pour rassurer votre propriétaire** et faciliter votre entrée dans les lieux : infos sur visale.fr



ACHETER

- **Conseil en financement et accession** jusqu'à la concrétisation de votre projet d'achat.
- **Financement** pour l'acquisition de votre logement.
- **Offre de logements** proposés à la vente par les filiales immobilières et les partenaires du groupe.

Primo-accédant ? Bénéficiez d'une prime de 10 000 € pour acheter un logement neuf.



FAIRE DES TRAVAUX

- **Financement pour vos projets d'amélioration.**
- **Prêt agrandissement** de votre logement.



SURMONTER DES DIFFICULTÉS

- **Service gratuit d'accompagnement social** : diagnostic individuel.
- **Aides financières** pour faire face à vos dépenses de logement (propriétaire ou locataire).
- **Prestations complémentaires** en cas d'urgence.
- **Orientation vers des partenaires spécialisés** pour vous accompagner.



BOUGER

- **Financement gratuit de votre accompagnement à la recherche d'un logement locatif** par un opérateur spécialisé de votre choix.
- **Prêt à taux avantageux** pour certaines de vos dépenses et faciliter votre installation.
- **Offres de logements** : location ou achat.
- **Résidences temporaires** dans l'attente de trouver votre futur logement.
- **Subvention jusqu'à 100 € par mois pour alléger votre loyer** si vous avez moins de 30 ans et que vous êtes alternant : AIDE MOBILI-JEUNE®.

Aide gratuite de 1 000 € pour vous installer près de votre lieu de travail ou de formation.

Les aides proposées s'adressent non seulement aux salariés mais aussi aux demandeurs d'emploi, aux travailleurs saisonniers, aux jeunes de moins de 30 ans salariés ou en recherche d'emploi, aux étudiants qui reçoivent une bourse d'État, aux personnes handicapées, aux bailleurs ou aux propriétaires.

LES JEUNES BRUAYSIENS DÉCOUVRENT LES SPORTS D'HIVER

230 enfants en classe de neige

Belle expérience pour un peu plus de 230 enfants des écoles élémentaires de la ville que de découvrir les joies des sports d'hiver. Une expérience partagée avec leurs enseignants et une équipe d'animateurs. Trois séjours ont été programmés à Saint François de Sales en Savoie dans le domaine du Grand Revard. Les deux premiers séjours se sont déroulés en janvier et en février pour les écoles Émile Basly, Les Hayettes, du Centre, Caudron et Jules Marmottan. Le dernier a lieu jusqu'au 9 mars pour les écoles Félix Faure, Jules Ferry et Jean Jaurès. Ce séjour pédagogique et sportif à la montagne organisé chaque année permet notamment aux enfants de découvrir les particularités de la montagne et d'apprendre à vivre en communauté. Une belle leçon de vie qu'ils garderont en tête longtemps !



Foire du quartier de la Gare



Jef Kino à la Médiathèque Marcel Wacheux





Loto du Comité de la Gare

Chauffe qui peut ! De la Cie Microméga



Festival Les Rototos



Le Bal des Rototos



Twinkle



Exposition Animalement Vôtre

Ateliers d'arts plastiques pour les 3/5 ans



Assemblée Générale "Amitié et Loisirs"



Assemblée Générale des gardes d'honneur



Thé dansant des Musiciens en fête

ESPACES VERTS

Opérations d'élagage en ville

Depuis quelques semaines et avec le renfort de la société Parcs Jardins Espaces Verts (PJEV), nos agents interviennent sur une importante opération d'élagage. Les arbres de la rue Arthur Lamendin ont été soigneusement taillés. Une circulation alternée a été mise en place pour la sécurité des agents, des piétons et des automobilistes. De nombreux secteurs de la ville sont concernés par ces opérations nécessaires au bien-être des arbres et à la sécurité des riverains.



Opération de dessouchage

Les services de la Ville ont extrait les racines et la souche des arbres abattus rue des Martyrs et place Mitterrand. Le terrain ainsi libéré sera aplani.



RÉNOVATION DANS LES ÉCOLES

Le programme d'embellissement se poursuit dans les écoles de Bruay-La-Buissière. La municipalité a profité des vacances d'hiver pour engager un coup d'éclat dans ses locaux ! L'école Félix Faure a notamment bénéficié d'une rénovation en peinture par la société Decaux. Laurie Tourbier, adjointe en charge des Affaires scolaires, est allée visiter le chantier en compagnie des agents techniques.



ÉCOLE ÉMILE BASLY

Aménagement et sécurité

Quel changement dans la rue Émile Basly... Le 28 février, pour la première fois depuis les travaux, les élèves ont fait leur rentrée par le parvis de l'école. Au-delà du design, les jardinières urbaines apportent une sécurité optimale aux familles et aux riverains. Une belle réalisation qui prendra encore des couleurs au printemps !



SÉCURITÉ DES USAGERS

Un radar installé

Un radar affichant la vitesse des usagers a été installé rue Louis Dussart. À vocation pédagogique, cet appareil permet aux automobilistes de prendre conscience de leur vitesse et ainsi d'adapter leur conduite en milieu urbain. Installés régulièrement sur nos routes, ces radars ne sanctionnent pas les excès de vitesse mais sont susceptibles de récupérer les données de vitesse à des fins statistiques. Leur alimentation peut être solaire ou électrique.



CIMETIÈRE

Un mur refait

Le mur du cimetière Ouest a retrouvé son éclat. Après nettoyage, une partie a été reconstruite et les joints ont été refaits. Des travaux importants pour ce lieu de mémoire cher aux Bruaysiens.



NOUVEAU

Création d'un stationnement "arrêt minute"

Afin de faciliter l'accès des commerces aux usagers et la circulation des véhicules, un emplacement de stationnement à durée limitée a été aménagé dans la rue Émile Basly. La durée de stationnement est limitée à 15 minutes.

DÉSAMIANTAGE

Un chantier XXL à la résidence Artois

L'entreprise Désamiantage France Démolition (DFD) procède au désamiantage de la résidence Artois. Une nécessité avant la démolition de ces bâtiments devenus vétustes. Soumis à une réglementation stricte, le désamiantage doit faire l'objet de précautions particulières afin de prévenir tout risque sanitaire. Des bâches de protection ont été soigneusement installées pour la sécurité des riverains et des techniciens.



AIRE DE JEUX

170 m² dédiés aux enfants

L'équipe municipale avait fait la promesse de créer des espaces ludiques pour les plus jeunes. Une aire de jeux pour les enfants âgés de 2 à 12 ans est en cours de création dans le secteur des Terrasses sur la parcelle qui jouxte le terrain multisports, rue de Boulogne. Attendu par de nombreuses familles, cet espace de 170 m² comportera de multiples aménagements : toboggan, balançoire, jeux sur ressort... Les travaux ont débuté en février. Accompagné de Jean-Pierre Pruvost adjoint en charge du Cadre de vie et de Jean-Marie Legru, conseiller municipal en charge des Voiries, le maire Ludovic Pajot a tenu à être présent pour accompagner les équipes techniques. L'aire de jeux sera sous vidéo surveillance avec des horaires d'ouverture. La fin des travaux est prévue courant avril 2022 !



VOIRIES : LA VILLE À L'ASSAUT DES TROTTOIRS

Nos agents de la voirie ont procédé à la réfection des trottoirs dans la rue Verbecq, à deux pas du Stade-Parc. Pour la sécurité des riverains et le confort des usagers, ces travaux représentent environ 80 m de bordures. Le chantier s'est terminé par la pose des enrobés.



MOBILIER URBAIN : LE RENOUVELLEMENT CONTINUE

Pose de nouveaux bancs

Les agents des services Techniques travaillent au remplacement et à la réparation des bancs de la Ville. Ces derniers, laissés à l'abandon depuis des années, sont progressivement remis en état ou remplacés par du mobilier neuf. Parfaitement intégrés à leur environnement, ils permettront aux riverains et aux piétons de profiter de moments de pause.



Rue Alfred de Musset / Avant



Rue Alfred de Musset / Après



Rue Léon Blum



Square Caudron

Bancs installés :

Rue Leconte
Rue Cayenne
Square Caudron
Parc Panama
Salle du Temps Libre
Rue Alfred Leroy
Rue Léon Blum
Rue Westhofen
Rue Alfred de Musset...

VIOLENTES TEMPÊTES

Les agents mobilisés

Les agents municipaux se sont mobilisés pour faire face aux dégâts causés par les tempêtes Eunice et Franklin. Ils sont notamment intervenus rues de la Cavée, Viveret, Basly, Brossolette, salle Damiens... Les équipes d'Enedis sont intervenues pour rétablir l'électricité. Du côté des écoles et notamment de l'école Basly, nos agents et les entreprises ont sécurisé la toiture.

La salle Hurtrel a été ouverte à celles et ceux ayant subi des dégâts et des coupures d'électricité. Boissons chaudes et viennoiseries ont été servies pour apporter un peu de réconfort. Le Complexe Léo Lagrange a été accessible pour une éventuelle douche chaude.



Pose de plots

La Municipalité poursuit sa politique de sécurité des usagers. Les agents des services Techniques ont posé différents potelets à divers endroits de la Ville. Cet équipement protège les piétons et prévient tout stationnement sauvage sur les trottoirs. Ce petit poteau permet de réguler la circulation des riverains, cyclistes et automobilistes. Son implantation dans l'espace public est encadrée par le code de la route.



Rues Leroy / Ourton



Rue du commandant Lherminier



Rue Vincent Auriol





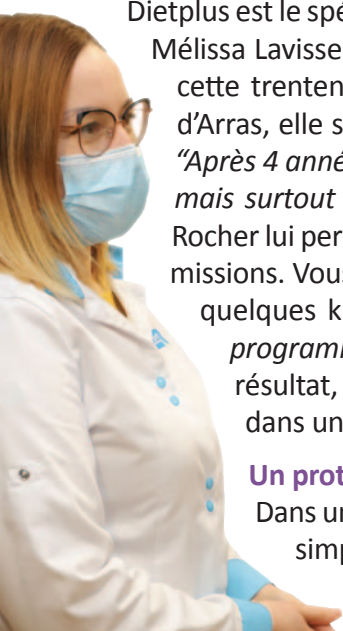
Un concept unique de rééquilibrage sans frustration chez Dietplus

Dietplus est le spécialiste du rééquilibrage alimentaire avec plus de 330 centres en Europe. À Bruay-La-Buissière, Mélissa Lavisce y a ouvert sa franchise en décembre 2020. À la base, l'histoire n'était pas toute tracée pour cette trentenaire. Diplômée d'un bac pro esthétique cosmétique et parfumerie obtenu au lycée Savary d'Arras, elle se lance à son compte et ouvre son enseigne "Escale Beauté" au domicile familial à Houchin. *"Après 4 années de massages, d'épilations, de soins du visage et du corps... j'avais envie de voir autre chose, mais surtout de retravailler en communauté"* explique Mélissa. Une opportunité d'embauche chez Yves Rocher lui permettra dans la foulée de réaliser son désir et de retrouver le côté "dynamique" de ses nouvelles missions. Vous allez dire *"Oui mais et Dietplus dans tout ça ?"*. À l'époque Mélissa Lavisce nous avoue avoir quelques kilos en trop et c'est en 2012 qu'elle poussera la porte de Dietplus Béthune. *"J'ai suivi un programme qui m'a fait perdre 10 kg, j'ai complètement adhéré au concept"*. Tellement satisfaite du résultat, elle décidera après mure réflexion (le confinement a fait accélérer les choses) de se lancer dans une démarche de franchise.

Un protocole adapté en fonction de votre mode de vie

Dans un monde économique en pleine mutation, le concept clés en main de Dietplus offre une solution simple et accessible à toute personne en quête de rebond. *"J'ai décidé d'approfondir cette histoire de franchise pendant le premier confinement"*. Pour Mélissa Lavisce, les entretiens téléphoniques et le montage du dossier lui auront permis de franchir le pas. *"Nous sommes très bien accompagnés par cette grande famille Dietplus qui offre un cadre d'évolution aussi convivial que performant"*. La visite du local au 242 rue de la République (proche du lycée Carnot) et l'accord des banques seront déterminants. La boucle est bouclée ! Elle ouvrira bien son centre à Bruay-La-Buissière, sa ville de cœur le 14 décembre 2020. Formée par Dietplus en novembre 2020 à Paris, la coach Mélissa reçoit désormais sur rendez-vous et vous accompagne dans son concept de rééquilibrage alimentaire sans frustration ni interdit, les lundi, mardi, jeudi, vendredi et samedi de 9h à 18h.

Renseignements au 06 72 47 47 16





Découvrez le Studio photo Clarélize en centre-ville de Bruay-La-Buissière

Si vous êtes à la recherche d'un photographe pour vos événements de famille ou pour tirer le portrait de votre enfant, nous vous conseillons et allons vous orienter vers le Studio Clarélize ! Située en plein cœur de Bruay-La-Buissière, cette enseigne de centre-ville a vu le jour en novembre 2012. Photographe professionnelle depuis 2010, Sandra Wypych est originaire de la région Lensoise. Après des études d'esthétique au SIADEP de Lens, elle s'oriente vers le groupe Chanel, avec qui elle effectuera de nombreuses interventions en parfumerie, des prestations en vente mais aussi de soins et maquillage flash aux quatre coins de la France. Suite à une opportunité, elle poursuivra sa carrière professionnelle en banque où elle restera pendant près de 13 années. Ces différentes missions l'emmèneront successivement à Amiens, Beauvais, Béthune et Lens. Parallèlement à son activité, Sandra se passionne pour la photo. *"Je faisais beaucoup de montages en photos numériques pour la famille et pour mes amis jusqu'à vouloir en faire mon métier à temps plein"*. Quelques années plus tard, c'est à Bruay-La-Buissière qu'elle posera son objectif pour vivre de sa passion.



Des photos "magiques" pour vos clichés souvenirs

Ambitieuse et motivée, Sandra Wypych exerce aujourd'hui son métier de photographe au 200 rue de la République.

"J'ai franchi le pas en choisissant de travailler à côté de la maison où j'ai emménagé il y a 11 ans maintenant". À l'époque, notre ville comptait plusieurs studios photo. Avant l'arrivée de Sandra et de "Clarélize", ils étaient en voie de disparition. *"Je me doutais qu'il y avait quelque chose à faire dans le centre-ville, il y avait de la demande"*. Pas faux, la clientèle était belle et bien présente dès l'ouverture. Depuis, le studio répond à la

demande en vous proposant des photos pour vos événements familiaux, des portraits, des photos scolaires ou encore des photos de grossesse et de bébés. *"J'adore ce côté maternel où je place et pouponne l'enfant pour en faire un cliché-souvenir naturel et magique"*. **Le studio Clarélize est ouvert du mardi au samedi de 9h à 11h30 et de 14h à 19h.**

Renseignements au 03 59 41 20 39 ou sur www.clarelize.com





SOIRÉE DE PRESTIGE

Camélia Gressez élue Miss Bruaysis !

Ambiance électrique le 19 février au complexe sportif Léo Lagrange pour élire Miss Bruaysis. **Douze prétendantes au titre ont fait le show lors de tableaux lumineux et variés.** Défilés chorégraphiés en tenues colorées, maillots, en tenues sportives ou en robe de soirée, chacune a réalisé une prestation de qualité devant un public conquis. Camélia Gressez, 21 ans et titulaire d'un baccalauréat STMG a été sacrée Miss en présence des membres de l'organisation Miss Nord/Pas-de-Calais, du maire Ludovic Pajot et des élus.



- 1^{ère} dauphine Mathilde Kedzia
- 2^e dauphine Lilou Degorre
- 3^e dauphine Cassandre Hulin
- 4^e dauphine Inès Leroy

Soirée financée grâce aux droits d'entrée et à la vente de la petite restauration



LE PRINTEMPS DES POÈTES

Rendez-vous avec Rimbaud

Le Printemps des Poètes revient cette année à la Médiathèque Marcel Wacheux du 21 mars au 2 avril. Exposition et ateliers se croiseront autour d'Arthur Rimbaud. Une invitation à découvrir la poésie et l'œuvre de l'une des figures majeures de la littérature française. Orchestré par Denise Jardy, ce temps fort dévoilera les techniques pour écrire, créer et décorer des enveloppes sur le thème du poète. Deux ateliers sont proposés les mercredi 23 et samedi 26 mars de 15h à 16h30. Le premier s'adresse aux 8/12 ans qui seront invités à personnaliser une enveloppe. Le second est basé sur l'écriture. Il est ouvert aux adultes à partir de 18 ans. **Exposition Art postal Rimbaud du 21 mars au 2 avril**



ATELIER POÉSIE

Marier les mots et les idées

Des mots pour le dire. Des vers pour les habiller. La poésie s'installe également à la Médiathèque Marcel Wacheux avec un atelier animé par Gérard Dhesse. Un autre moment littéraire pour échanger et se croiser, s'enrichir de l'autre, parler des faits de société, exprimer ses émotions... Une invitation à écrire ce que l'on pense, ce que l'on voit, ce que l'on ressent en jonglant avec les mots et les sons. La première séance a rassemblé une quinzaine de personnes autour du poète et compositeur nœuxois. L'auteur a quant à lui écrit plusieurs recueils de poèmes, tels que "Pierre noire", "Fleurs de terri" et "Rouge sein". Plusieurs de ses textes ont été récompensés. Il a été intronisé Rosati en 2019, ses ouvrages sont à la médiathèque. **Prochaines séances les 19 mai et 30 juin prochains.**

NOUVEAUTÉ !

Sieste musicale

Parce que les siestes ne sont pas uniquement réservées aux enfants, la Médiathèque Marcel Wacheux propose chaque mois un nouveau rendez-vous : la sieste musicale. Durant la pause méridienne, venez prendre le temps de vous relaxer au son de mélodies ! Un voyage original qui invite à la rêverie et au lâcher prise, à la découverte de nouveaux genres musicaux. Confortablement installés dans un fauteuil ou dans un transat, seuls avec la musique, sans aucune perception d'un autre bruit, les premiers participants ont souhaité rapidement renouveler l'expérience. Une belle forme de médiation culturelle ! **Prochaines séances : les vendredis 1^{er} avril, 6 mai et 3 juin de 12h45 à 13h15, sur inscription au 03 21 61 81 91**



FOULÉES DU BRUAYISIS

Chaussez vos baskets !

La date du samedi 2 avril est à noter dans vos agendas ! Les Foulées du Bruaysis reviennent pour la 28^e édition à partir de 17h au Stade-Parc. Que vous soyez amateur de petites foulées, spécialiste des courses longues distances ou même supporter, cet événement est fait pour vous ! Il y en a pour tous les goûts. Du 1 km enfant et famille au 10 km course en passant par la course du 3 km, du 5 km et la marche du 5 et du 12 km, vous trouverez forcément votre bonheur. Chaque participant repart avec son petit lot et pour les plus aguerris, sa coupe, sa médaille, le gros lot voire même une prime !

Quelques nouveautés cette année comme le challenge inter-associations qui vient compléter les challenges inter-écoles, collèges et lycées déjà mis en place. Il souligne l'importance de l'aspect convivial de cet événement qui en fait sa force. Dix coureurs au minimum sont requis pour s'inscrire au nom du club qu'ils représentent. Pour gagner, il suffit d'avoir le plus de coureurs arrivés à la fin des courses. Autre nouveauté, l'arrivée du partenariat avec l'association Azur qui vient en aide aux parents d'enfants et d'adolescents atteints de Trouble du Spectre Autistique (TSA). Basée non loin du Bruaysis, elle correspond aux valeurs de la Ville dans son souhait de développer le sport pour tous. Ainsi, 1€ par dossard du 5 km lui sera reversé. La collaboration avec l'Institut Pasteur est toujours maintenue avec 1€ reversé par dossard du 10 km.

Cette course est l'événement incontournable à ne pas manquer ! Elle allie la compétition et l'aspect festif et familial tout en œuvrant pour la bonne cause. Convaincu ? Inscrivez-vous sur le site www.gotiming.fr jusqu'au jeudi 31 mars minuit. **Infos sur www.bruaylabuissiere.fr et auprès du service des Sports au 03 59 41 34 20.** **Pass vaccinal obligatoire.**



RANDONNÉES

Sur les traces des Chamois

De la nouveauté du côté du club de marche "Les Chamois" qui propose chaque mercredi une randonnée de 7 km. L'occasion de découvrir ou redécouvrir autrement la Ville, de partager des moments de convivialité ou d'échanger sur l'histoire de Bruay-La-Buissière. Le rendez-vous est donné à 14h, place Marmottan.

Le club propose également des sorties le dimanche matin. Elles sont ouvertes à tous et pour tous les âges, selon son rythme, dans la joie et la bonne humeur. Il organise aussi quatre voyages d'ici la fin de l'année 2022. À l'affiche : la traversée de la Baie de Somme (samedi 28 mai), les Grottes de Han (samedi 25 juin), le spectacle des grandes eaux au château de Versailles (samedi 10 septembre) ou encore le marché de Noël de Monschau (samedi 10 décembre).

Inscriptions et renseignements : 07 87 20 12 70



LES JEUNES ET LE SPORT

À vos agendas !

Le sport occupe une place de choix dans la vie bruaysienne. Les jeunes de 8 à 16 ans étaient invités à participer aux activités de l'opération "sports vacances" durant les deux semaines de vacances scolaires. Au menu : badminton, course d'orientation, randonnée, équitation, circuit training... Les activités des "mercredis sportifs" ont repris le mercredi 23 février avec une city rando dans le quartier de Lavolville. Le programme des mercredis suivants est riche et varié avec notamment un biathlon (2 mars), une initiation à l'orientation (9 mars), la découverte des sports de raquettes (16 mars), une randonnée de printemps (23 mars). Ces dispositifs sont innovants et participent pleinement au développement des pratiques quels que soient l'âge, le niveau ou la condition sociale.

Contact 03 59 41 34 20





BRÈVES

DE LA POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES 1/01 > 1/02

8 auteurs de délits ont été interpellés dont 7 délits routiers (conduite sans permis, sans assurance, en état d'ivresse).

5 personnes en état d'ivresse publique ont été interpellées.

204 mains courantes ont donné lieu à 134 interventions des agents dont :
 - 58 relatives à des problèmes d'ordre public
 - 51 en police routière et stationnement
 - 19 des interventions diverses
 - 6 à des activités judiciaires post-infraction.

20 PV ont été établis dont 3 pour tapages.

16 contrôles de vitesse ont été réalisés, 5 véhicules ont été verbalisés pour excès de vitesse.

1 mise en fourrière réalisée.

2 contrôles communs ont été réalisés avec la société de transports publics TADAO.



MARIAGES



Ludovic Pajot, maire de Bruay-La-Buissière a uni par le mariage le 29 janvier, Sandra Morieux née le 14 septembre 1993 à Beuvry et Christophe Perrier né le 14 janvier 1987 à Valenciennes.



Lydie Surelle, adjointe au maire, déléguée à l'État civil a uni par le mariage le 12 février, Sunsia Delemotte née le 11 octobre 1993 à Béthune et Christopher Plouvier né le 26 juillet 1991 à Bobigny.



BAPTÊMES RÉPUBLICAINS



Ludovic Pajot, maire a procédé le 29 janvier aux parrainages de Louane (6 ans), Lola (9 ans), et Théo (11 ans), enfants de Sandra et Christophe Perrier. Les parents ont présenté Bryana Lefelle et Jordan Norkiewicz comme protecteurs de Louane, Sandra et André Accetone pour Lola, ainsi que Sabrina Norkiewicz et Jérôme Delvallez pour Théo.



PACTES CIVILS DE SOLIDARITÉ



Lydie Surelle, adjointe au maire déléguée à l'État civil a procédé au PACS le 28 janvier de Valène Minot, née le 11 avril 1994 à Beuvry et de Johann Biencourt, né le 11 janvier 1991 à Beuvry.



Ludovic Pajot, maire a procédé au PACS le 14 février de Olivier Szczepaniak, né le 7 février 1969 à Bruay-en-Artois, et de Virginie Nafré, née le 26 septembre 1980 à Auchel.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil a procédé au PACS le 14 février de Anthony Borel, né le 21 septembre 1990 à Vernon (Eure) et de Sonia Monchy, née le 17 juin 1993 à Sainte-Catherine.



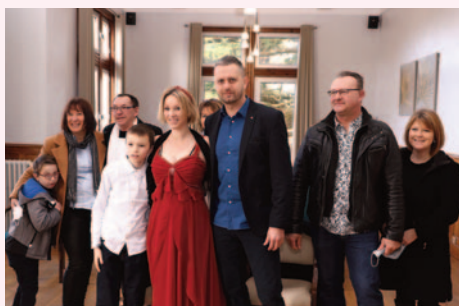
Ludovic Pajot, maire a procédé au PACS le 14 février de Romain Liénart, né le 22 mai 1997 à Beuvry et de Laura Guilbert, née le 9 avril 1996 à Béthune.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil a procédé au PACS le 14 février de Michaël Vaillant, né le 7 juin 1986 à Douai et de Emilie Codron, née le 8 février 1981 à Béthune.



Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil a procédé au PACS le 14 février de Mehdi Soler, né le 15 janvier 2000 à Beuvry et de Ophélie Queste, née le 1^{er} septembre 1995 à Beuvry.

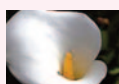


Lydie Surelle, adjointe déléguée à l'État-Civil a procédé au PACS le 14 février de Edwin Kasiaz, né le 7 novembre 1986 à Béthune et de Coralie Lemaire, née le 5 juillet 1986 à Béthune.



NAISSANCES *La municipalité leur souhaite la bienvenue*

Lucille Gérard, Pierre Mathy, Florian Vasseur



DÉCÈS *La municipalité s'associe à la tristesse des familles*

Marie-Louise Willerval, Sophie Osinski veuve Monnier, Balbina Pawlak veuve Pruski, Georgette Garelli

GROUPE DE LA MAJORITÉ Chères Bruaysiennes, Chères Labuissières, Chers Bruaysiens, Chers Labuissiers, Il y a 2 ans se déroulait le premier tour de l'élection municipale de notre ville. Il y a 2 ans, vous nous placiez largement en tête de ce premier tour. Il y a 2 ans, vous avez démontré votre envie d'écrire un nouveau chapitre et d'entamer la métamorphose de Bruay-La-Buissière. Par ces mots, nous tenions à vous remercier une nouvelle fois pour votre confiance. Si le chemin est semé d'embûches, il n'a en rien altéré notre passion et notre énergie. Nous n'avons cessé de nous battre pour vous et vos proches. Rien ne ralentira la métamorphose essentielle de notre ville. La première phase de cette métamorphose, celle qui fait le plus de bruit mais se voit le moins, qui consiste à remettre notre ville sur de bons rails que ce soit dans son fonctionnement interne, dans ses relations avec certains partenaires touche désormais bientôt à sa fin. Cette première étape, qui se terminera dans les prochaines semaines, nous permet de lancer la seconde phase que nous préparons depuis plus de 18 mois : le lancement des travaux essentiels à la métamorphose de Bruay-La-Buissière. Cette seconde phase s'étalera sur plusieurs années. Elle permettra d'améliorer concrètement votre vie quotidienne et de transformer l'image de notre ville. Évidemment, la réfection de nos voiries qui va s'accélérer sera un point important, comme depuis le premier jour de notre mandat. Elle représente un investissement en millions d'euros chaque année. L'audit de l'état de nos voiries nous permet d'établir des priorités en fonction de l'état réel de x ou y voirie.

Vous le savez, l'éducation est l'une des priorités de notre majorité municipale. Bruay-La-Buissière a reçu le label national "Cité Éducative", label d'excellence décerné par le Ministère de l'Éducation Nationale. Ce label vient reconnaître les efforts fournis par notre ville au service de l'éducation des enfants de la commune. Ce n'est pas moins d'un plan de financement de 300 000€ subventionné par le Ministère de l'Éducation Nationale à hauteur de 225 000€. Nous pouvons être fiers que Bruay-La-Buissière soit sélectionnée. Il est certain que cette aide financière viendra aider notre collectivité à financer des actions au service de l'éducation et de l'insertion.

Le débat d'orientation budgétaire, étape essentielle au vote du budget primitif 2022, est un moment important d'une collectivité. Il permet en effet d'avoir les grandes lignes des orientations budgétaires et disons-le des choix politiques opérés. Alors que certains avaient annoncé la mise sous tutelle de notre ville suite à notre élection... les chiffres eux affirment le contraire et ce malgré la multiplication des investissements, l'amélioration du cadre de vie et notamment de la propreté, la création de la police municipale, la multiplication des coûts suite aux différentes mesures liées à la crise COVID notamment dans nos écoles.

Il n'est pas possible d'évoquer la métamorphose de Bruay-La-Buissière sans évoquer son territoire. Nous nous opposons avec fermeté à toute installation d'une aire d'accueil de grand passage des gens du voyage sans concertation avec les habitants de la commune concernée mais également de ceux de l'aire d'attraction ou encore du bassin de vie. Ce type d'installation concerne l'ensemble des populations avoisinantes. Alors que beaucoup évoque la "co-construction" ou encore la "démocratie participative" et se permettent de donner de nombreuses leçons, il apparaît nécessaire de concerter les habitants et de leur donner le choix de s'exprimer, de donner leur avis. La démocratie participative ne peut pas être à géométrie variable.

Vous l'aurez compris, les défis sont immenses pour redonner à Bruay-La-Buissière sa fierté. À 1/3 du mandat municipal, nous pouvons être collectivement fiers des premiers résultats obtenus. Avec vous et pour vous, construisons le Bruay-La-Buissière d'aujourd'hui et de demain ! Une ville proche de vous, au service de chacun Thierry Frappé, Président du Groupe Majoritaire

GROUPE DE L'OPPOSITION C. Houyez, P. Tourtoy, A. Budynek, M. Zingiro Rotar, F. Lesieux, S. Kowalczyk, A. Vanderhaeghe

TRIBUNE NON REÇUE

NON INSCRIT P. Preudhomme

TRIBUNE NON REÇUE



SENIORS

Vendredi 8 avril, sortie réservée aux Bruaysiens âgés de 60 ans et plus. Départ à 8h30 du parking Mitterrand, retour prévu vers 18h30. Inscriptions de 14h à 17h au CCAS, 169 rue Arthur Lamendin. Port du masque et pass vaccinal obligatoires. Carte d'identité en cours de validité. Organisée par le service Seniors du CCAS. Tarif : 55€ restauration comprise.

Prochaine sortie : château de Chantilly.



SENIORS

L'OPÉRATION CHOCOLATS DE PÂQUES est renouvelée cette année. La distribution aura lieu du lundi 4 au vendredi 8 avril de 9h à 12h et de 14h à 17h à la Salle Bully-Brias Place Bodelot. En cas d'empêchement, une personne de votre choix, munie de votre pièce d'identité peut les retirer. **CCAS 03 21 64 56 13 annexe CCAS 03 21 53 89 42.**

SENIORS

ATELIER SOPHROLOGIE, chapelle Sainte-Barbe. L'activité est animée par Sabrina Thuillier Stangret 1 mardi tous les 15 jours, hors vacances scolaires. Séances les 15 mars, 5 et 26 avril, 3 et 17 mai, 7 et 21 juin, 6 et 20 septembre, 4 et 8 octobre, 8 et 22 novembre, 6 et 13 décembre. Inscriptions au CCAS tous les jours sauf le mercredi matin - 06 14 42 18 25.

AUTOMATES & MARIONNETTES, dimanche 27 mars de 10h à 19h, salle Marmottan, exposition et démonstration d'automates grandeur nature et spectacle de marionnettes organisés par Bruay-La-Buissière Initiative. Avec les compagnies Babayaga et les Gigottos Automates



CONSEIL MUNICIPAL lundi 28 mars à 18h30, séance publique, salle Marmottan

INSCRIPTIONS EN ÉLÉMENTAIRE Pour la 1^{ère} inscription de votre enfant vous devez vous présenter à la Maison des Services au guichet n° 1 (de 8h à 11h30 et de 13h30 à 17h) ou en Mairie annexe de Labuissière. Munissez-vous d'un justificatif de domicile (facture EDF, loyer datant de moins de 3 mois), de votre livret de famille et éventuellement de tout document indiquant la garde de l'enfant. Un certificat d'inscription vous sera remis et sera à faire valider auprès du chef d'établissement de l'école.

École élémentaire du Centre : jeudi 17 mars 2022

École élémentaire Caudron : lundi 21 et mardi 22 mars 2022

École élémentaire Félix Faure : jeudi 24 mars 2022

École élémentaire Jean Jaurès : lundi 28 mars 2022

École élémentaire des Hayettes : mardi 29 mars 2022

École élémentaire Marmottan : jeudi 31 mars et lundi 1^{er} avril 2022

Pour les groupes scolaires Basly, Ferry, Loubet et Pasteur le passage au CP s'effectuera par le service des Affaires scolaires automatiquement.

Demandes de dérogation : en Maison des Services ou en mairie annexe de Labuissière. Date limite : 8 avril.



Ville
Active & Sportive

TERRE
2024
DE JEUX

Les Foulées du Bruaysis

samedi 2
avril 2022
28^e édition

7 Courses et 2 marches de 1 km à 12 km

Départ rue Raoul Briquet (Plastic Omnium) dès 17h

1 € reversé par dossard du 5 km à l'association Azur en faveur des parents d'enfants et d'adolescents atteints de TSA (Troubles du Spectre Autistique)

1 € reversé par dossard du 10 km à l'Institut Pasteur de Lille en faveur de la recherche

Une urne sera à disposition pour les dons volontaires



Inscriptions sur
www.gotiming.fr
jusqu'au jeudi 31 mars à 00h00

bruaylabuissiere.fr 

Ville de
Bruay-La-Buissière
Terre de valeurs, ville d'avenir

